

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705404-20230407-D2023-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2023

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 03/04/2023

Séance du Vendredi 7 Avril 2023

DATE D'AFFICHAGE

LE : 14/04/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 10

VOTES : 12

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, le vendredi sept avril à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 03 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 5

POUVOIR : 2

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Yann GRUMBACH, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Jonathan PETIT, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Claire ESPASA, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Alexandre PARIS (pouvoir donné M.AIGNEL), Rémy PONT (pouvoir donné à Mme VALLET).

Secrétaire de séance : Serge BEGUIN

Délibération : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022

Après avoir pris connaissance du compte de gestion de l'exercice 2022, établi par le Comptable du Service de Gestion Comptable des ANDELYS, le Conseil municipal, à l'unanimité, certifie que le compte Administratif lui est conforme.

Pour extrait conforme au registre.
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 07 avril 2023
Le Maire, Hélène MARTINEZ.

